



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire  
9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen  
Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org  
www.mvtpaix.org

## Tous dans l'action le 9 mars 2024

### Pour un cessez le feu immédiat à Gaza avant le ramadan ! Pour la paix et la justice au Proche Orient

A Gaza, les massacres de masse perpétrés par l'armée israélienne s'aggravent de jour en jour. Créant une situation humanitaire effroyable. On dénombre à ce jour plus de 30 000 morts dont une majorité de femmes et d'enfants, 2 millions de personnes déplacées. Selon l'OMS, « plus de 100 000 habitants de Gaza sont soit morts, blessés, portés disparus ou présumés morts". **Les instances de l'ONU dénoncent un risque de Génocide.** La population entière est maintenant menacée d'extermination par la famine le manque d'eau et de soins médicaux du fait du blocage de l'aide humanitaires par Israël.

Pire encore, le gouvernement israélien annonce une nouvelle offensive apocalyptique, qui sera lancée sur une zone où s'entassent plus d'un million de réfugiés. Destinée selon Israël à liquider complètement le Hamas; elle fera de Gaza un champ de ruines désert. Outre le massacre de la population qui ne peut pas fuir les bombardements, rien n'est épargné à Gaza : destruction de l'économie, des hôpitaux, écoles et bâtiments administratifs, vestiges archéologique et historiques, ... Même les organisations humanitaires ne peuvent acheminer leur aide. Des financements de l'UNRWA<sup>1</sup> accusé honteusement d'être lié au Hamas, ont été suspendu, notamment par les Etats-Unis. Les camions et le personnel des organisations humanitaires, celui de l'ONU, les journalistes, le personnel médical sont eux aussi visés par les attaques...dans l'enfer de Gaza, des témoins déplorent déjà la mort d'enfants par déshydratation

Cependant, cette politique du gouvernement d'Israël est un échec. Elle accroît toutes les tensions dans la région avec un risque d'embrasement grave. En Israël, la politique de Benjamin Netanyahu et de son gouvernement d'extrême-droite est l'objet d'une opposition grandissante parmi la population. Elle fait aussi l'objet de critiques de plus en plus virulentes, **même de la part des États-Unis, allié indéfectible d'Israël** qui est de plus en plus isolée au sein des instances internationales. Les responsables de ce massacre devront répondre de leurs crimes devant la justice internationale, de même que les responsables du Hamas pour leurs actions criminelles lors de l'attaque du 7 octobre.

La condamnation par l'ONU et plusieurs gouvernements de cette barbarie, les premières réactions politiques en Europe et les protestations massives des populations commencent à avoir des effets concrets... L'Afrique du Sud a saisi la Cour internationale de Justice qui a condamné ces crimes de guerre et est maintenant soutenu par d'autres pays

Malgré la réprobation internationale, loin de respecter les injonctions de la Cour Internationale de Justice, qui exige de la part d'Israël des mesures pour éviter un génocide, le gouvernement israélien continue de violer le droit international et de bafouer l'ONU. La punition collective infligée à la population civile de Gaza, les meurtres et exactions dans les territoires occupés et l'annexion de la Cisjordanie et de Jérusalem n'ont rien à voir avec le droit d'Israël à se défendre . bien au contraire, elle risque de provoquer un embrasement de toute la région.

---

<sup>1</sup> UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Israël s'enfoncé dans les crimes contre l'Humanité, en toute impunité jusqu'à présent, comptant sur le soutien des États-Unis. D'autres puissances, l'Union Européenne et notre pays, la France portent elles aussi une lourde responsabilité dans cette situation par leurs atermoiements, et en sont complices de fait.

Les condamnations internationales et l'expression de l'indignation populaire s'imposent devant les souffrances des populations civiles de Gaza. **Aujourd'hui ce qui est urgent, c'est de favoriser toutes les négociations pour imposer un cessez-le feu permanent à Israël et au Hamas, la libération des otages israéliens et internationaux et des prisonniers politiques palestiniens, ouvrir enfin des couloirs humanitaires sécurisés.**

Des sanctions contre le gouvernement israélien et ses ministres sont possibles et impératives. L'Union Européenne doit suspendre l'accord d'Association avec Israël qui la rend complice des crimes israéliens et cesser toute coopération militaire avec Israël. . ainsi que la France .Celle-ci doit reconnaître l'État de Palestine, comme l'ont déjà fait plus de 140 pays, et récemment, l'Espagne, qui permettrait le respect des droits nationaux du peuple palestinien, sans remise en cause de ceux du peuple israélien,

**La guerre n'est jamais une solution ! Celle qui est menée contre la population palestinienne est particulièrement meurtrière, elle doit cesser au plus vite !** Le Mouvement de la Paix exige du gouvernement français qu'il s'engage avec beaucoup plus de fermeté et use de toute son influence à l'ONU et dans les négociations pour la justice et la paix, pour contraindre Israël au respect du droit international sur la base d'une solution à deux États.

**Le Mouvement de la paix appelle tous ses comités à participer à la journée nationale unitaire d'actions et de mobilisations du 9 mars 2024.**

Il formule des priorités dans la situation actuelle et rappelle ses exigences/propositions qui sont de nature à permettre un règlement global du conflit dans le cadre de l'ONU.

La France doit :

- Agir pour obtenir un cessez-le-feu immédiat (avant la Ramadan) et permanent
- Contraindre Israël à se conformer à la décision de la Cour Internationale de Justice.
- Exiger la libération des otages détenus par le Hamas dans la bande de Gaza.
- Exiger la libération des prisonniers politiques palestiniens,
- Exiger des enquêtes indépendantes et que justice soit rendue auprès de la CIJ pour tous les crimes de guerre, .
- Agir pour la levée du blocus de Gaza et l'arrêt de la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, comme le prévoient les résolutions de l'ONU.
- Reconnaître l'Etat de Palestine, comme vient de le faire l'Espagne, ouvrant la voie d'une solution à 2 Etats permettant l'autodétermination du peuple palestinien
- Agir dans l'Union Européenne pour que celle-ci suspende son accord d'association avec Israël qui est conditionné à l'application des droits humains.
- Suspendre toute coopération militaire avec l'Etat d'Israël.
- Faire des propositions pour la mise en place d'une force d'interposition et de protection des Nations Unies
- Agir pour une conférence internationale pour la paix au Moyen orient sous l'égide des nations unies

**Le Mouvement de la Paix, le 6 mars 2024**